

Bilan de compétences



Le bilan de compétences a pour objectif de permettre à un(e) salarié(e), un(e) demandeur(euse) d'emploi ou un(e) chef(fe) d'entreprise d'identifier ses aspirations (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'analyser ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, sa valeur ajoutée) afin de définir un projet professionnel.

Ce projet doit permettre d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer son employabilité et de sécuriser son parcours.

Durant toute une carrière, on évolue mais parfois aussi on se perd dans son job. Le bilan de compétence apporte une analyse de la situation, ce que vous souhaitez faire ou pas ? les tâches qui vous valorisent personnellement, les horaires de travail, l'envie d'un nouveau départ. Tout cela fait l'objet d'une analyse afin de cibler au mieux vos attentes professionnelles.

Il n'est pas rare qu'un bilan de compétence débouche sur le lancement d'une activité professionnelle, d'une formation afin de consolider des savoirs et des compétences. Ne passez pas à côté de votre vie et faites le choix de tout mettre à plat pour mieux rebondir.

Comme l'écrit Paulo Coelho : "Les rêves donnent du travail."

Alors lancez-vous de nouveaux objectifs et changez de vie.

Objectifs :

À l'issue de la session le stagiaire pourra :

- Identifier ses compétences professionnelles et personnelles.
- Valider un ou des projets professionnels (Reconversion professionnelle, changement de poste, évolution professionnelle, reprise d'entreprise.)
- Mettre en avant ses atouts, construire un argumentaire.
- Engager une formation ou une VAE.

Programme :

- LA PÉRIODE D'ACCUEIL :

introduction des objectifs du bilan, exposition des attentes et des méthodes

- LA PÉRIODE D'INVESTIGATION :

analyse des expériences professionnelles, définition du futur projet en fonction des recherches et du marché du travail

- LA PÉRIODE DE CONCLUSION :

validation du projet professionnel et conclusion sur les actions à mener

- LA PERIODE POST BILAN :

Une synthèse personnelle est remise pour les perspectives futures.

Le bilan de compétence peut se faire en ligne et à distance ou en présentiel